Le Généalogiste

Bulletin officiel de l'Association des descendants de Paul Vachon

(Familles Vachon et Pomerleau)

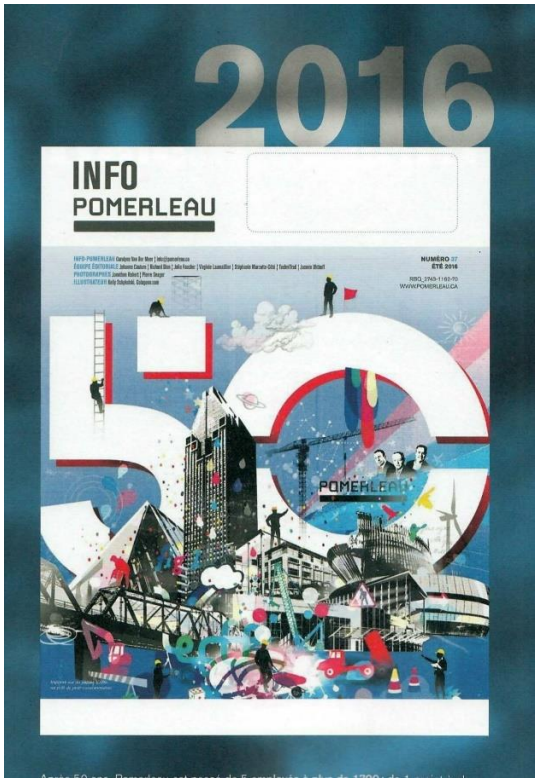

Après 50 ans, l'entreprise Pomerleau est passée de 5 employés à plus de 170, d'un projet à plus de 150 avec plus de 1800 projets de comptabilisés.

Tiré de l'édition souvenir « Info Pomerleau », numéro 132, hiver 2021.

Volume 24, numéro 2, juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente M^me^ Pierrette Vachon-L'Heureux 3

Eugène Vachon célèbre son 100^e^ anniversaire par Carole Vachon 4

Contrat de mariage de Marguerite Vachon, arrière-arrière-petite-fille de l'ancêtre Paul et de Marguerite Langlois 6

Déroulement du rassemblement du samedi 27 août 2022 ..... A

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2022 .....B

Préinscription avant le lundi 25 juillet 2022 C

Se rendre au Siège social de Pomerleau au 521, 6^e^ Avenue Nord, Saint-Georges ..... D

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 11

Rassemblement 2022 17

Avis de décès de monsieur Jean-Roch Vachon 18

Conseil d'administration 19

Nouveau mot de passe du site Internet de l'association

Le mot de passe pour l'accès privé aux membres à compter du 1er juillet 2022 sera « festival ». Vous trouverez le lien Accès privé aux membres au bas de chaque page du site Internet de l'association.

Si vous voulez connaître davantage les activités des autres associations de famille du Québec, vous pouvez consulter le bulletin de la Fédération des Associations de Familles du Québec **https://fafq.org** et cliquer sur l'onglet *Nouvelles de Chez Nous.*

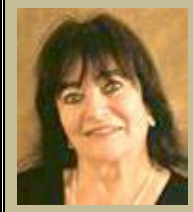

Mot de la présidente
M^me^ Pierrette Vachon-L'Heureux

Bonjour à tous et à toutes!

Avec votre deuxième numéro du *Copechagnière* de l'année, nous vous proposons une lecture fort agréable, très savoureuse, celle du récit de la vie de notre centenaire Eugène Vachon.

Pour la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, elle vous est illustrée cette fois par le contrat de mariage de l'arrière-arrière-arrière-petite-fille Marguerite, la sixième des quinze enfants de Louis Vachon et de Marguerite Campagna. Le contrat nous informe de son mariage à l'âge de 49 ans avec Jean-Baptiste Dumas.

En cette vingt-sixième année d'existence de notre association placée sous le signe de l'histoire, nous nous préparons à plonger dans l'histoire de la Beauce. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la famille Pomerleau et au bâtisseur Hervé Pomerleau.

En parcourant votre bulletin, vous pourrez lire le procès-verbal de notre assemblée générale de l'année dernière enrichi du rapport de la présidence 2021. Préparez vos commentaires et vos suggestions à adresser à votre conseil d'administration et procédez le plus tôt possible à votre inscription au rassemblement de 2022. N'attendez pas que l'été passe pour nous annoncer votre participation à cet événement voire même votre intention de participer à l'administration de votre association de famille. On attend de vos nouvelles.

Le myosotis, le muguet et le lilas sont là. La saison des fleurs s'installe.

Bon été!

Toujours fière et laborieuse!

Eugène Vachon célèbre son 100e anniversaire par Carole Vachon

Une vie aux cent métiers pour ce centenaire de LaSalle

Eugène Vachon a eu 100 ans le 6 décembre. Reportage de **Félix Hurtubise du journal Métro.** Assis dans le fauteuil de son appartement situé dans une résidence de LaSalle, Eugène Vachon raconte avec fougue ses aventures de jeune homme. Pour son 100e anniversaire, il se remémore les nombreuses *jobs* qu'il a occupées tant dans l'Ouest canadien que dans la « ville aux cent clochers ». Portrait d'un Montréalais qui aura vécu une vie aux cent métiers.

« On peut dire que c'est un travaillant, ça, c'est sûr, comme plusieurs personnes de sa génération », affirme Suzanne Vachon en parlant de son père.

Eugène Vachon est né à Saint-Eugène, petit village ontarien près de la frontière du Québec, en 1921. Lorsqu'il a 8 ans, ses parents vendent la ferme et la famille déménage à Verdun. Ils établissent un commerce, rue Hickson. Très tôt, il se rend compte que la vie dans un bureau n'est pas pour lui.

Aussitôt ses études finies et après quelque temps passé sur la ferme de ses grands-parents, en 1940, il prend un train vers une ferme de la Saskatchewan. Il a 18 ans et il a soif d'aventure. « Mon idéal, c'était d'aller découvrir l'Ouest canadien, de travailler partout où je voulais », raconte M. Vachon.

Après avoir travaillé dans quelques fermes dans les Prairies et sur les chemins de fer au Manitoba et en Ontario, le Franco-Ontarien se retrouve dans une mine de zinc et d'or à Kicking Horse, au beau milieu des Rocheuses. Il est chargé de casser les roches trop grosses pour la machine au pic et à la masse. Eugène Vachon y reste quelques mois, puis repart trouver de l'ouvrage ailleurs.

« Dans ce temps-là, on prenait une *job*, on la faisait et quand c'était fini, on repartait », illustre le bourlingueur, visiblement nostalgique de cette ancienne vie.

Un homme sérieux

En 1944, il revient au Québec pour de bon. « Quand je suis revenu à Montréal, la dernière fois, j'ai décidé que je voulais me faire une place ici, penser à mon avenir.» Avec sa femme, Lucille, il s'installe d'abord à LaSalle, puis à Verdun, où il passera la majorité de sa vie.

Mais faire son nid dans « la ville aux cent clochers » ne veut pas dire que l'aventure s'arrête pour autant. Dans le Grand-Sud-Ouest, il continue d'enchaîner les différents métiers manuels: menuisier sur des chantiers de construction l'été, vendeur « de toutes sortes d'affaires » l'hiver, opérateur de machinerie et ouvrier sur les chemins de fer.

La polyvalence et l'habileté manuelle qu'il développe lui permettent de participer à ce qui est probablement le plus important événement montréalais du dernier siècle, Expo 67. Il s'occupe de la fabrication des décors intérieurs des pavillons de l'exposition universelle, dans une entreprise située le long du canal de Lachine.

Un monsieur distingué

Maintenant quasi centenaire, il est heureux de pouvoir encore raconter son histoire. Malgré les rudes emplois qu'il a occupés, son corps lui est resté fidèle. Il espère même battre la longévité de sa mère, décédée à 108 ans.

Son arrière-petite-fille étant enceinte, M. Vachon aura aussi le privilège de voir sa 5^{e} génération, un honneur réservé à peu, il en convient. Une tournure que le jeune Eugène Vachon de 18 ans aurait probablement eu bien du mal à imaginer! « Après avoir voyagé et fait des folies de jeunesse, je suis devenu un monsieur distingué », lance-t-il à la blague.

Eugène est décédé le huit avril 2022.

Contrat de mariage de Marguerite Vachon, arrière-arrière-petite-fille de l'ancêtre Paul et de Marguerite Langlois

Marguerite Vachon était la sixième des quinze enfants, de Louis Vachon et de Marie-Élisabeth Campagna. Elle était âgée de 49 ans lors de son mariage avec Jean-Baptiste Dumas. À première lecture ce contrat de mariage n'est pas tellement différent des autres contrats publiés dans ce bulletin ou des centaines d'autres rédigés par les notaires de l'époque. Notez la signature des notaires. La signature des notaires Charles Voyer et Alexandre Dumas indique qu'ils sont des notaires publics, alors qu'au 17^{e} siècle, les notaires s'affichaient comme Seigneurial ou Royal. Marguerite était âgée de 49 ans et c'était son premier mariage religieux et notarié. De tous les contrats de mariage que j'ai lu, Marguerite avait soit hérité ou accumulé des biens plutôt importants pour l'époque. Ses biens consistaient en un emplacement et une maison situés sur la rue Laval à Québec et un mobilier d'une valeur de soixante-dix-huit pounds treize Shillings Six Pence. De plus en cas de séparation, et à son décès ses biens ne feraient pas partie de la communauté créée par ce contrat.

À l'âge de 18 ans, Marguerite avait donné naissance à un enfant hors mariage, Jean-Pierre Vachon. Il a plus tard pris comme prénom Jean-Baptiste.

12 Avril 1795 Mariage entre Jean-Baptiste Dumas et Mlle Marguerite Vachon

_____

Alexandre Dumas N.P.
12 Avril 1795

Par devant les Notaires Publics en la Province du Bas Canada residens a Quebec Soussignés furent presens le Sieur Jean Batiste Dumas Veuf de Marie Thereze Silvestre residant quartier du Sault au Matelot en cette Ville Stipulant pour lui et en Son nom dune part avec lagrement de thomas Dumas Son frere, et depierre Beaupré Maitre menuisier son neveu. Et dautre part dlle. Marguerite Vachon residente Rue de Laval en la haute Ville Quebec Stipulante pour elle et en Son nom, avec le consentement agrement du Sieur Louis Vachon de la paroisse Beauport Son frere, de Nicolas dassilva m Perruquier Sonbeaufrere dignace Lefrancois M forgeron Son autre Beaufrere de Jean Batiste Vachon, et Marguerite Whitehouse Saniece. Lesquels dits Jean Batiste Dumas et ladite dlle. Marguerite Vachon ont et par ces presentes promettent Se prendre pour Mari et Femme et Faire celebrer leur Mariage par Notre Mere Sainte Eglise catholique apostolique et Romaine leplustot possible pour etre Communs en Biens Meubles & Conquets immeubles quils acquerreront pendant et constant leur Mariage Suivant la coutume en force encette province Suivant laquelle aussi leur dite communauté Sera regie et terminée nonobstant toute Loi contraire ˆlaquelle Loi et usages contraires ils renoncent. Les dits Futurs Epoux Seprennent avecleurs Biens et droits Ciput et avenir; et Si lun ou l'autre est redevable de quelque

chose, le payement en Sera fait par la dite Communauté a même des Biens de celui d'où la dette proviendra Sans quel'autre ni Ses Biens
Page (2)
en Soient tenus; et les Biens dudit Futur Epoux Consistent quand apresent, en une terre et bonne habitation enla paroisse de lancienne Lorette; un Emplacement et Maison Rue Saint pierre; un emplacement. et Maison au Sault au Matelot, ou il demeure; deux
autres Petits emplacemens auDit Sault au Matelot, actuellement en Masures; et finallement en un Mobilier de quatre cent * * vingt Six Livres dix Schillings
neuf pence courant dela Province Suivant Linventaire dudit Mobilier Fait devant les dits notaires, les deux jours precedens Et dont loriginal est annexé a ces presentes; Et les Biens dela dite Future epouse Consistent en un Emplacement et Maison enladite rue Laval, et en un Mobilier de Soixante dixhuit pounds treize Schillings Six pence Courant dela province, relative
ment a lJnventaire quelle en a Fait Faire ledixdu present mois devant M Voyer notaire en Cetteville, la grosse duquel Jnventaire a resté annexée aussi ˆ ces dites presentes, et Lequel dit Jnventaire ledit Sieur Jean Batiste Dumas approuve et accepte ainsi quil le dit et declare. Ledit Futur epoux a doué et doue Ladite Future epouse de laSomme de cent vingt cinq pounds courant dela province de douaire préfix et Sans retour Sous quelque pretexte quelconque.

Et les dits Futurs Epoux Se reservent respectivement chacun les Biens ci dessus Mentionnés leur appartenant tant Mobiliers quimmobiliers pour leur etre et demeurer propres de communauté pour Eux leurs hoirs e colateraux; Le preciput pour le Survivant desdits Futurs Epoux Sera de Quinze cent livres de vingt Sols a prendre par ledit Survivant en Effets dela dite communauté aprix dinventaire et Sans criée ou en deniers dela dite communaute a loption dudit Survivant qui prendra enoutre Ses hardes & linges
Page (3)
a Son usage, et aussi Lit et chambre garnis tels qu'ils le Seront alors. Et par quelque circonstance que la dite Future communaute Vienne aprendre fin la dite future epouse
ou les siens y renoncant pourra ou pourront reprendre et Emporter ce quelle y aura mis apporté ou lui Sera avené par quelque Voie que ce Soit * * et Si c'est elle qui exerce Cette reprise prendra aussi ses douaires et preciput tels que dessus
franc et quitte de toute dette de la dite communauté quoi quelle S'y fut obligée ou y eut parlé, en quel cas elle ou eux en Seroient indemnisés par et Sur les Biens dudit futurs qui de ce jour demeurent affectés et hypothequés en faveur dela dite future Epouse pour toutes Ses Stipulations Susdites et pour faire insinuer Ces presentes Si besoin est les futurs epoux autorisent leporteur dela copie des presentes a requerir tout necessaire acet Egard car ainsi promettant &c. obligeant &c. renoncant &c. fait et passé a Quebec enla demeure dela dite future Epouse le douzieme Jour d'avril après midi L'an mil Sept cent quatre Vingt Quinze; et Lecture faite de tout ce qui precede aux dits futurs epoux et assistans; requis deSigner Ceux qui Savent le faire lont fait avecles dits notaires; les autres ont Sonnellement declaré neleSavoir un mot barré nul deux renvois Bons

pierre Beaupré (Sign.)

Marguerite Whitehouse (Sign.)

Chs Voyer (Sign.) A Dumas (Sign.)
n public n public

La transcription de ce contrat qui suit n'engage en rien la responsabilité de l'association. L'original de ce document a été numérisé par le BANQ.

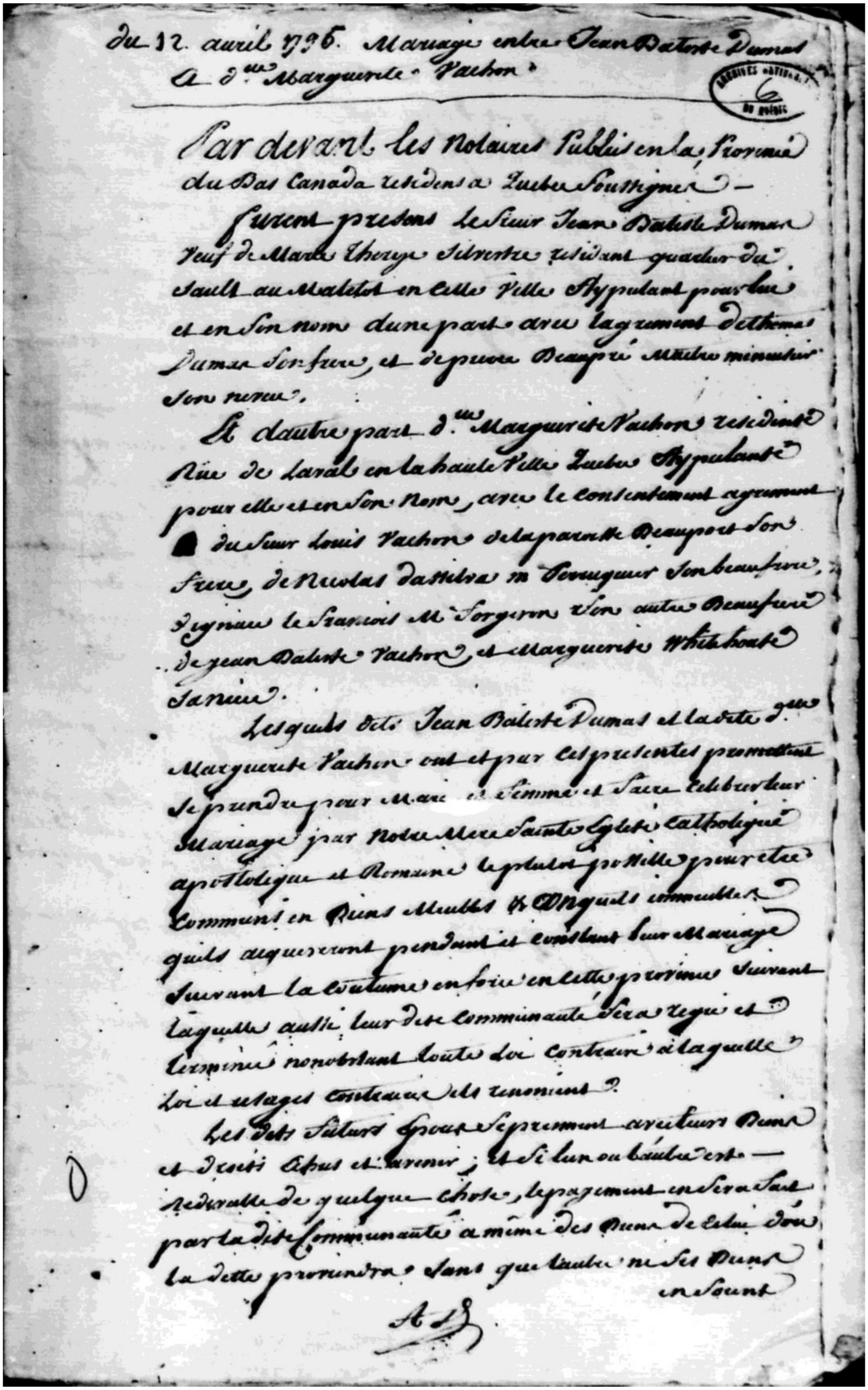

du 12. avril 1796. Mariage entre Jean Batiste Dumas et d.lle Marguerite Vachon.

ARCHIVES NATIONALES 6 DU QUÉBEC

Par devant les Notaires Publics en la Province du Bas Canada residens a Quebec Soussignés —

Furent presens le Sieur Jean Batiste Dumas veuf de Marie Therese Silvestre residant quartier du Sault au Matelot en cette ville stipulant pour lui et en son nom d'une part avec l'agrement de Thomas Dumas son frere, et de pierre Beaupré Maitre menuisier son neveu.

Et d'autre part d.lle Marguerite Vachon residente Rüe de Laval en la haute ville Quebec stipulante pour elle et en son nom, avec le consentement agrement du Sieur Louis Vachon de la paroisse Beauport son frere, de Nicolas Dasilva m. Perruquier son beaufrere, d'Ignace le Francois M. Forgeron son autre Beaufrere de Jean Batiste Vachon, et Marguerite Whitehouse sa niece.

Lesquels dits Jean Batiste Dumas et la dite d.lle Marguerite Vachon ont et par ces presentes promettent se prendre pour Mari et Femme et Faire celebrer leur Mariage par notre Mere Sainte Eglise Catholique apostolique et Romaine le plutot possible pour etre communs en Biens Meubles & Conquets immeubles quils acquereront pendant et constant leur Mariage suivant la coutume en force en cette province suivant laquelle aussi leur dite communauté sera regie et terminée nonobstant toute loi contraire à laquelle loi et usages contraires ils renoncent.

Les dits Futurs Epoux se prennent avec leurs Biens et droits echus et a venir; et si lun ou lautre est redevable de quelque chose, le payement en sera fait par la dite communauté a même des Biens de celui dont la dette proviendra sans que lautre ni ses Biens en soient

A. L.

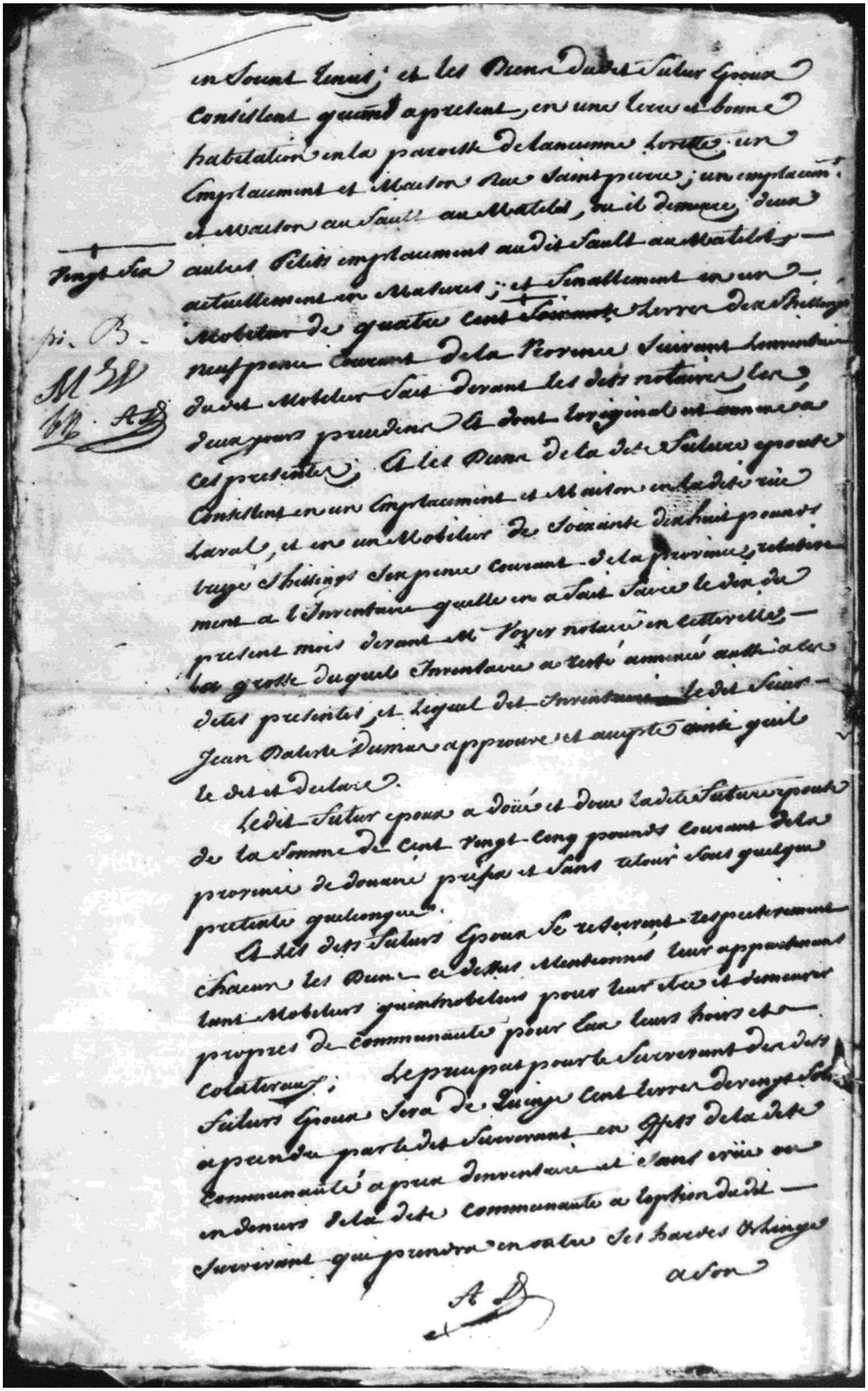
en Sonal Ennes; et les Biens dudit Futur Epoux
Consistant quant apresent, en une terre et bonne
habitation en la paroisse de l'ancienne Lorette; un
Emplacement et Maison rue Saint pierre; un emplacem.
et Maison au Sault au Matelot, où il demeure; deux
autres Petits emplacement audit Sault au Matelot —
actuellement en Masures; et finallement en un —
Mobilier de quatre cent soixante livres dix shillings
neuf pence courant de la Province Suivant l'inventaire
dudit Mobilier fait devant les dits notaires les
deux jours precedent, dont l'original est annexé a
ces presentes; Et les Biens de la dite Future epouse
Consistant en un Emplacement et Maison en la dite rue
Laval, et en un Mobilier de soixante dix huit pounds
onze shillings six pence courant de la province, relativement
a l'inventaire qu'elle en a fait faire le dix du
present mois devant Mr Voyer notaire en cette ville —
la grosse duquel Inventaire a esté annexé aux
dites presentes, et lequel dit Inventaire le dit Sieur
Jean Baptiste Dumas approuve et accepte ainsi qu'il
le dit et declare.
Ledit Futur epoux a doüé et doue ladite Future epouse
de la somme de cent vingt-cinq pounds courant de la
province de douaire prefix et sans retour sous quelque
pretexte quelconque.
Les dits Futurs Epoux se reservent respectivement
chacun les Biens ci dessus Mentionnés leur appartenant
tant Mobiliers qu'immobiliers pour leur estre et demeurer
propres de communauté pour eux leurs hoirs et
colateraux; Le preciput pour le Survivant des dits
Futurs Epoux sera de Quinze cent livres de vingt sols
a prendre par le dit Survivant en effets de la dite
communauté a prix d'inventaire et sans crüe ou
en deniers de la dite communauté a l'option dudit —
Survivant qui prendra en outre ses hardes et linges
a son

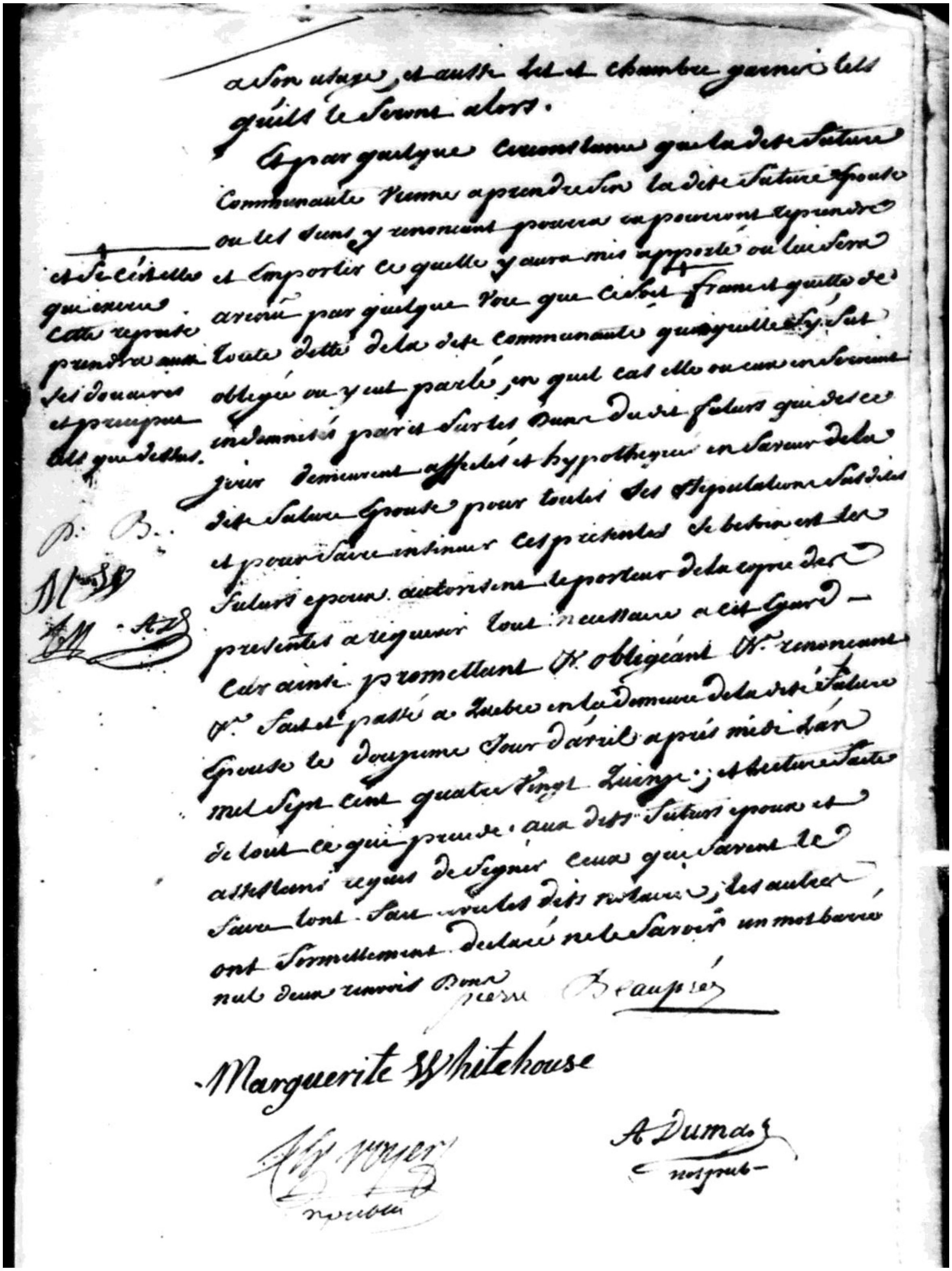
a son usage, et autre lit et chambre garni tels qu'ils se seront alors.
Et par quelque circonstance que la dite future Communauté vienne a prendre fin la dite future Epouse ou les siens y renonçant pourra ou pourront reprendre et Emporter ce qu'elle y aura mis apporté ou lui sera avenu par quelque voie que ce soit franc et quitte de toutes dettes de la dite communauté quoiqu'elle s'y fut obligée ou y eut parlé, en quel cas elle ou eux en seront indemnisés par et sur les biens du dit futur qui des ce jour demeurent affectés et hypothéqués en faveur de la dite future Epouse pour toutes ses stipulations susdites
et pour faire insinuer ces présentes ce besoin est les futurs epoux autorisent le porteur de la copie des présentes a requérir tout necessaire a cet egard —
Car ainsi promettant &c. obligeant &c. renonçant &c. Fait et passé a Quebec en la demeure de la dite future Epouse le douzieme jour d'avril après midi l'an mil sept cent quatre vingt quinze; et lecture faite de tout ce que dessus aux dits futurs epoux et assistants requis de signer ceux qui savent le faire ont avec les dits notaires, les autres ont formellement declaré ne le savoir un mot barré nul deux renvois bons

et de celles qui echeront a cette epouse prendra aussi ses douaires et préciput tels que dessus.

B. B.
M. S.
A. D.

pierre Beaupré

Marguerite Whitehouse

Alex. Voyer notaire

A. Dumas notaire public

Déroulement du rassemblement du samedi 27 août 2022

Arrivé en avant du Siège social de Pomerleau Inc. des indications vous guideront vers le sentier à la droite de l'édifice pour vous rendre au stationnement en arrière. L'accueil et l'inscription se feront à la porte d'entrée donnant sur le stationnement et les membres et les invités seront dirigés vers la cafeteria (salle de la réunion).

Pour disposer de l'information nécessaire, veuillez apporter votre bulletin avec vous.

« Pour ceux et celles qui désirent assister à l'AGA en mode virtuel, veuillez vous inscrire auprès de Sylvain Vachon en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : sylvain.vachon@usherbrooke.ca. Celui-ci vous acheminera un lien de connexion TEAMS quelques jours avant l'événement. »

Siège social de Pomerleau Inc. au 521, 6e Avenue N, Saint-Georges (stationnement à l'arrière)

Projet (à finaliser)

Déroulement de la journée

09 h00	Animation musicale
09 h 30	Accueil et inscription
10 h 30	Assemblée générale annuelle
12 h 00	Apéro
12 h 30	Diner par le traiteur Chez Gérard
13 h 30	Présentation de la famille d'Hervé Pomerleau
14 h 30	Visite guidée des installations Beaubois
15 h 45	Photo officielle du rassemblement
16 h 00	Tirage des prix de présence et mot de la fin

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2022

Le samedi 27 août 2022 à 9 h 30

À la cafétéria du Siège social de Pomerleau Inc. au 521, 6e Avenue N, Saint-Georges

Les membres qui ne peuvent se joindre à nous en présentiel peuvent se joindre à nous en mode virtuel par vidéo-conférence. Voir les instructions à la page précédente.

Ordre du jour

1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle

2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour

3 – Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2021

4 – Rapport d'activité de la présidente de 2022

5 – Rapport du trésorier : états financiers

6 – Rapport du registraire : adhésions à la ADPV

7.– Site Internet et page Facebook
- Rapport du webmestre
- Commentaires et suggestions

8– Élections des nouveaux membres du CA
- Désignation d'un président d'élection
- Désignation d'un secrétaire d'élection
- Information sur le nombre de postes à combler
- Mises en candidature
- Nomination des membres du CA
- Résultat du conciliabule des membres du nouveau CA

9 – Période de questions

10 – Levée de l'Assemblée générale annuelle

Préinscription avant le lundi 25 juillet 2022

DATE LIMITE : Lundi 25 juillet 2022. Le sceau postal en fait foi.
COÛT : Membre : …… 45 $
Non-membre : …… 50 $
Enfant moins de 12 ans : … 20 $

Note : Un non-membre peut adhérer à l'association en préinscription et payer le même prix que le membre.

INSCRIPTION

DATE LIMITE : Lundi 15 août 2022. Le sceau postal en fait foi.
COÛT : Membre et non-membre : 55 $
Enfant moins de 12 ans : 20 $

Libellez votre chèque au nom de **l'Association des descendants de Paul Vachon**.
Postez à **Léandre Vachon 1428, rue Bernier St-Jean-sur-Richelieu J2W 1G3**

INFORMATION :
Maurice Vachon : 418 222-2811. Courriel : mauricevachon@derytele.com
Daniel Pomerleau 819 569-0397. Courriel : lmdp@videotron.ca
Marie-Marthe Pomerleau : 819 565-0655. Courriel : rcharest2@videotron.ca
Léandre Vachon : 450 349-6141. Courriel : lenvac@sympatico.ca

✂----------

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (complétez aussi la page suivante)

PRÉINSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE : Date limite : 25 juillet 2022

NOM : _____ No : _____ TÉL : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Courriel : _____

Nombre de membres ___ x 45 $ = _____
Nombre de non-membres ___ x 50 $ = _____
Nombre d'enfants ___ x 20 $ = _____
TOTAL : _____ **$**

INSCRIPTION POUR TOUS : Date limite : 15 août 2022

NOM : _____ Tél : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Courriel : _____
Nombre de personnes : ____ x 50 $ = _____
Nombre d'enfants : ____ x 20 $ = _____
TOTAL : _____ **$**

Se rendre au Siège social de Pomerleau au 521, 6e Avenue Nord, Saint-Georges

En provenance de Lévis par l'autoroute 73 et la route 173, jusqu'au centre-ville de Saint-Georges, tournez à droite sur la route 271, traversez la rivière Chaudière, continuez (1 kilomètre) et tournez à droite sur la 6e Avenue Nord.

En provenance de Sherbrooke par la route 108, continuez jusqu'à Saint-.Éphrem de Beauce, tournez à gauche sur la route 271, continuez jusqu'à Saint-Georges, tournez à gauche sur la 6e Avenue Nord.

Hébergement à Saint-Georges de Beauce :
Comfort Inn 16525b, Boul. Lacroix, Saint-Georges de Beauce, (QC) G5Y 2G2
418 227-1227
Le Georgesville 300, 118 Rue Saint-Georges Saint-George de Beauce (QC) G5Y 3E3,
418 227-3000
Motel Le Voyageur 10500 Boul. Lacroix, Saint-Georges de Beauce (QC) G2Y 1K2,
418 228-3233
Motel Alexandrin, 18610, Boul. Lacroix, Saint-Georges de Beauce (QC) G5Y 5B8
418 228-8248

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent

✂ ----------

Nom : _____ Membre nº : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : Courriel :

Nom : _____ Membre nº : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : Courriel :

Nom : _____ Membre nº : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : Courriel :

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021

Association des descendants de Paul Vachon
Assemblée générale annuelle
Procès-verbal du 11 septembre 2021
vidéoconférence sur Zoom

PRÉSENCE :

M. Réjean Charest, Mme Francine Gagné, Mme Nicole Lizotte, M. André Pomerleau, M. Daniel Pomerleau, M. Éric Pomerleau, Mme Marie-Marthe Pomerleau, M. Carol Vachon, Mme Francine Vachon, M. Léandre Vachon,
Mme Madeleine Vachon, M. Maurice Vachon, Mme Micheline Vachon,
Mme Pierrette Vachon-L`Heureux, M. Réal Vachon, Mme Réjeanne Vachon,
M. Richard Vachon, M. Sylvain Vachon.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25° ANNIVERSAIRE

- Mot de bienvenue de la présidente Pierrette Vachon-L`Heureux.
- Léandre Vachon présente le déroulement de la rencontre.
- Carol Vachon introduit l`ambiance beauportoise avec Martine Latulippe qui présente le « Conte de la Dame Blanche ».

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Réjean Charest et appuyée par Carol Vachon, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 12 SEPTEMBRE 2020

La publication du procès-verbal dans le bulletin « Le Copechagnière » de juin 2021, permet de nepas en faire la lecture. Marie-Marthe Pomerleau propose l`adoption du procès-verbal dont les membres ont pris connaissance et Micheline Vachon appuie.

4. RAPPORT PAR LA PRÉSIDENTE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON

Pierrette Vachon-L`Heureux fait lecture de son rapport (Voir en annexe 1). Ce document sera publié dans le bulletin « Le Copechagnière » de juin 2022.

5. RAPPORT DU REGISTRAIRE

Maurice Vachon commente son rapport et répond aux questions sur l`évolution du membrariat (Voir en annexe 2) Le rapport sera publié dans l`édition de juin 2022.

6. RAPPORT DU TRÉSORIER

Éric Pomerleau présente les états financiers et commente les principaux postes des recettes et des déboursés dans un tableau comparatif des années 2017 à 2021 (Voir en annexe 3). On retrouvera ce rapport dans bulletin « Le Copechagnière » de juin 2022.

7. PROLONGATION DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Une résolution est formulée de reconduire les mandats des administrateurs et administratrices pour la durée d`un an, considérant la situation sanitaire due à la Covid-19. Micheline Vachon propose l`adoption de cette résolution et elle est appuyée par Réjeanne Vachon.

8. RAPPORT DU WEBMESTRE

Maurice Vachon fait l`analyse des statistiques et des commentaires de notre page Facebook et du nombre de visiteurs sur notre site internet. D'après la progression des mentions de Facebook et du trafic sur le site Web, il évalue positivement notre visibilité et précise la nature des développements à venir. Ce rapport sera également publié dans l`édition de juin 2022 du bulletin « Le Copechagnière ».

9. QUESTIONS DIVERSES

Micheline Vachon remercie les membres du CA pour le travail effectué. Un entretien de la présidente avec Alain Rainville suit. Ils traiteront des précisions historiques en regard avec le bourg du Fargy et de la terre de Paul Vachon.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée est proposée par André Pomerleau et appuyée par Sylvain Vachon, on met fin à la rencontre.

D 27 novembre 2021

27 novembre 2021

Annexe 1 à ADPV PV AGA 11 septembre 2021

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE 2020-2021

À la fin du rassemblement de l'année dernière que nous avons vécu par vidéoconférence dans un univers pandémique, j'ai entrepris ma onzième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. C'est ensemble que nous avons repris à cette occasion le chemin virtuel de la Beauce et refait grâce à notre historien invité le parcours de Hervé Pomerleau, un remarquable bâtisseur de cette région du Québec où les familles Vachon et Pomerleau ont laissé leur empreinte. Notre association, qui a été fondée en 1996, est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2021, dans la vingt-cinquième année de son existence. Elle célèbre son 25^{e} anniversaire. Nous voici à nouveau réunis après la période des vacances, en début de septembre. Notre rassemblement revêt, pour une seconde fois, un caractère particulier puisqu'il s'inscrit à nouveau dans le cadre de la pandémie et emprunte les moyens technologiques à notre disposition pour contourner la contrainte que la distanciation sociale impose.

En jetant un regard en arrière, nous pouvons constater que la dernière année de vie de la fédération des associations de famille du Québec s'est déroulée sous le signe de la pandémie. L'avenir de la fédération se précisera au printemps 2022 à l'occasion de la prochaine assemblée

générale annuelle. Notre responsable des communications Sylvain Vachon a veillé à faire publier un compte rendu de notre rassemblement 2020 accompagné d'une prise d'écran très réussie dans le bulletin de la fédération. Nous le remercions de cette réalisation. Notons que les *Nouvelles de chez nous* qui servaient surtout à informer les membres de la tenue des activités organisées par les associations a évolué pendant la pandémie puisque les textes de fond ont petit à petit remplacé les annonces d'activités. La généalogie génétique semble intéresser nos membres.

Cette année, le conseil d'administration de votre association s'est rassemblé à trois reprises, toujours en mode virtuel, après un retour sur le Rassemblement 2019 qui donnera lieu à la publication préparée par Sylvain Vachon pour le bulletin de la fédération, il s'agissait de préparer l'anniversaire de l'association en 2021. La 47e réunion de l'ADPV, le 15 novembre 2020, nous laissa perplexes à cause de la pandémie et de l'incertitude qui régnait. Les membres du conseil d'administration ayant été reconduits pour l'année, les mandats déjà attribués aux administrateurs et aux administratrices ont été confirmés. La conception et la préparation du prochain rassemblement, celui du 25e anniversaire, seront éventuellement confiées à l'équipe de Québec composée de Francine Vachon, Éric Pomerleau, Carol Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Les discussions avec la société d'art et d'histoire de Beauport seront entreprises en début d'année.

C'est le 18 avril 2021, toujours en mode virtuel, que la 48e réunion du conseil d'administration de notre association a eu lieu sur la plateforme Zoom. La date du Rassemblement 2021 est arrêtée et la programmation est esquissée. Le comité poursuit ses démarches pour agrémenter l'assemblée générale annuelle d'événements festifs. Les dossiers des plaques, celle de Beauport 2000 et celle de La Rochelle, sont toujours à l'ordre du jour, mais la pandémie ralentit le rythme des réalisations. Le dossier du projet ADNy Québec est sur la table. La discussion est en cours.

La 49e réunion du conseil d'administration de l'ADPV, la troisième de l'année, a eu lieu le 6 juin 2021 à 10h sur la plateforme Zoom toujours sous l'habile direction de Maurice Vachon. Les documents concernant le Rassemblement 2021 et l'assemblée générale annuelle devant être publiés dans Le Copechagnière du mois de juin, la réunion porte principalement sur ce dossier.

La publication de notre bulletin Le Copechagnière est une activité très importante pour notre vie associative. Depuis notre dernière assemblée générale, le bulletin de fin d'année 2020, le volume 22, numéro 3, d'octobre 2020, nous a proposé un retour sur le Rassemblement 2020 avec une prise d'écran en page arrière et un compte rendu en page 22. L'article de Luc Vachon nous a permis de revivre le mariage d'Alexandre Vachon et d'Éva Duford et de retracer le fil du temps, à travers les générations, de notre ancêtre Paul aux enfants d'Alexandre. Une incursion dans l'histoire des Vachon de la Capitale nationale du Canada que j'ai particulièrement appréciée, étant moi-même une enfant de la Côte-de-Sable à Ottawa.

Le Copechagnière de février 2021, le volume 23, numéro 1, nous a offert un premier bulletin marquant le 25e anniversaire. Un article de Carol Vachon intitulé *Le lait de notre esprit français* nous a permis de découvrir la passion de notre collègue physiologiste pour cette histoire de la fromagerie en Nouvelle-France et les mérites incontestables du lait cru.

Le bulletin de juin 2021, volume 23, numéro 2, le deuxième marqué au sceau du 25e anniversaire, nous a proposé l'article *À propos de Roméo Vachon* de notre administrateur Sylvain

Vachon sous-titré *Le Québec et les pionniers de l'aéropostale*. De Madeleine Vachon, nous avons lu avec intérêt un court article sur les maisons de Beauport, un sujet d'actualité que notre historien invité reprendra pour nous. Merci à notre généalogiste Léandre Vachon et à notre réviseure Marie-Marthe Pomerleau pour ce précieux travail d'édition auquel je me suis associée étroitement au cours des années.

Je termine ce rappel des événements et travaux de l'année en remerciant les membres du conseil pour leur enthousiasme et leur soutien. Merci à notre trésorier, à notre secrétaire et tout particulièrement à notre webmestre qui nous a guidés dans nos initiatives technologiques qui nous ont permis de poursuivre nos travaux malgré la pandémie.

Longue vie à l'Association des descendants de Paul Vachon !

Bon 25e anniversaire!
1996-2021
Toujours fière et laborieuse !

***P**ierrette Vachon-L'Heureux*
Québec, septembre 2021

Annexe 2 à ADPV PV AGA 11 septembre 2021

RAPPORT DU REGISTRAIRE ET DU WEBMESTRE

PS : les données entre parenthèses sont celles de l'année passée. 1. Réalisations 2020-2021 : - Achat d'un nouveau logiciel pour la création du site Internet. - Début de la mise à jour du nouveau site Internet. - Ajout des bulletins « Le Copechagnière » sur le site Internet de l'association. Vol. 19 (2017). 2. Cotisations : membres actifs 105 (114) Membre à vie : 2 Membres en règle : 73 (51) Membres en règle conjoints : 18 (34) Cotisations dues (1er envoi fait) : 7 (20) membres et 3 (4) membres conjoints Cotisations dues (2e envoi fait): 2 (2) membres Depuis le 1er septembre 2020 Nouveaux membres : 2 (3) Nouveau membre conjoint : 0 (1) 3. Recrutement Voici des statistiques du membership depuis mai 2013.

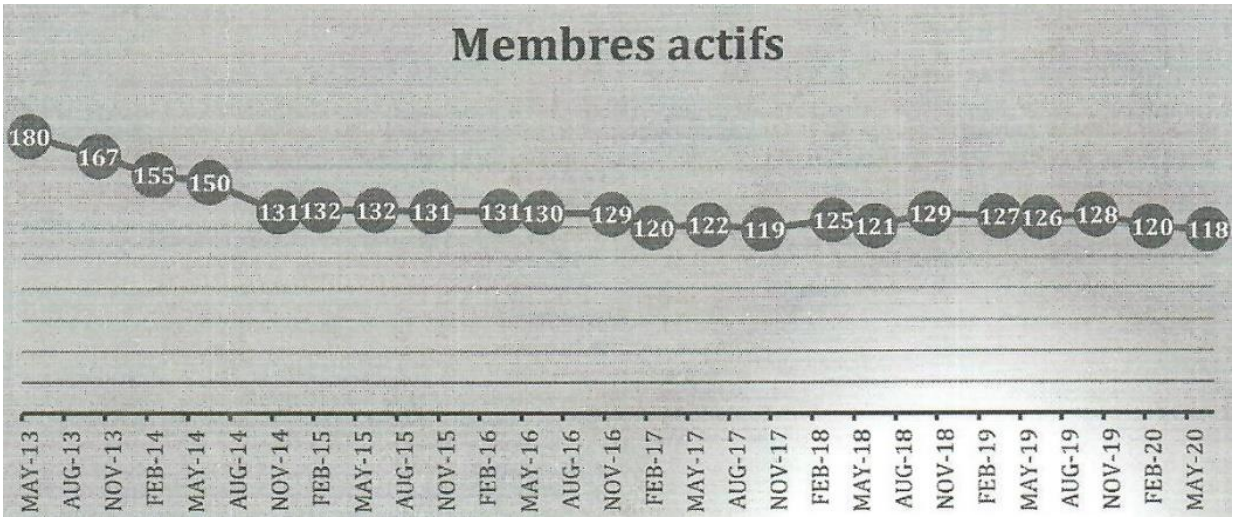

3. Recrutement : Voici des statistiques du membership depuis mai 2013. Nous observons une diminution du nombre de membres depuis 2019.

4. Page Facebook :

Notre page Facebook est en fonction depuis le 12 janvier 2013. Nous avons à ce jour 269 (256) mentions « J'aime ».

5. Site Internet :

Le site Internet est en constante évolution, La mise à jour sera faite comme à l'habitude dans les prochains mois, pendant la saison hivernale. Un nouvel onglet encore en construction a été ajouté sur le site : **Paul Vachon**. On y trouvera des documents, des ouvrages, des informations reliés à l'ancêtre Paul Vachon.

Voici les statistiques de la fréquentation du site Internet depuis octobre 2012

	Statistiques
Visites sur le site	**13 900 (**12 726)
Visiteurs	**11 852 (**10 948)
Pages vues	**40 897 (**36 1781)

6. Les objectifs : Pour la prochaine année, l'objectif sera d'ajouter du contenu dans la section « Paul Vachon » du site Internet.

Maurice Vachon, registraire

Annexe 3 à ADPV PV AGA 11 septembre 2021

RAPORT DU TRÉSORIER 2021-2021

En ce qui concerne la situation financière de l'Association, l'année se terminant le 31 décembre 2020 s'est conclue avec un surplus de 142,19 $. Les recettes ont été de 2 245,99 $, dont 2 176,04 $ de cotisations des membres. Les déboursés ont été de 2 103,80 $, dont 952,80 $ pour l'impression et la distribution du bulletin Le Copechagnière. L'avoir était de 8946,82 $, dont 1 626,89 $ à la Caisse populaire de Charlesbourg, 5 459,18 $ chez Tangerine et 1 855,75 $ en inventaire au coût de production.

Le montant de 5459 $ chez Tangerine correspond au surplus que l'Association conserve depuis le rassemblement de 2000 à Beauport.

Début le début de l'année 2021, nous avons eu 1 377 $ de cotisation des membres et déboursé 574 $ pour le bulletin, 236 $ pour la cotisation à la FAFQ et 110 $ pour le site internet. Le solde à la Caisse populaire de Charlesbourg est de 2 052 $.

L'Association devrait terminer l'année se terminant le 31 décembre 2021 avec un surplus d'environ 200 $.

Par ailleurs, nous avons deux placements chez Tangerine : 1000$ d'une durée initiale de 5 ans à 1,75 % qui vient à échéance en septembre 2022 et 2000$ pour une durée initiale de 1 an et demi à 1,65 % qui vient à échéance en novembre 2021.

SITUATION FINANCIÈRE DE l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON (familles Vachon et Pomerleau)

Assemblée générale annuelle le 11 septembre 2021 par télé-conférence (Zoom)

	2021[P]	2021-08-31	2020	2019	2018	2017
Recettes						
Cotisations des membres	2 000,00	1 377,00	2 176,04	1 407,97	1 879,00	2 477,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	100,00	0,00	0,00	251,50	278,10	367,50
Rassemblements annuels & divers	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 387,00	1 420,00
Intérêts du placement chez Tangerine	57,41	4,00	64,95	63,64	58,88	51,27
Publicité et Dons	0,00	25,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au 31 décembre	2 157,41	1 406,00	2 245,99	3 023,11	3 602,98	4 315,77
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	900,00	574,37	952,80	974,30	990,50	930,22
Secrétariat	200,00	0,00	200,00	113,77	254,18	69,42
Registrariat et trésorerie	200,00	0,00	200,52	220,09	0,00	366,66
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 300,00	574,37	1 353,32	1 308,16	1 244,68	1 366,30
Kiosques et Congrès	100,00	0,00	0,00	500,00	500,00	229,95
Rassemblements annuels & divers	0,00	0,00	0,00	1 361,10	1 098,76	1 438,03
Articles de promotion	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314,20
Cotisations F.A.F.Q., assurances	236,00	236,00	314,00	285,00	316,00	258,00
Incorporation (charte)	36,00	0,00	36,00	35,00	34,00	34,00
Site Internet	110,00	110,00	321,09	208,41	91,00	91,00
Frais à la Caisse populaire	74,46	50,66	79,39	101,42	119,74	126,70
Total des déboursés au 31 décembre	1 956,46	971,03	2 103,80	3 799,09	3 404,18	3 858,18
Excédent des recettes sur les déboursés	200,95	434,97	142,19	-775,98	198,80	457,59
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	2 034,06	2 051,91	1 626,89	1 549,65	2 401,17	1 728,92
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	5 512,59	5 496,78	5 459,18	5 427,98	5 364,67	5 805,91
Inventaire incluant articles de bureau et équipement[1]	1 855,75	1 855,75	1 855,75	1 906,91	1 999,32	1 961,72
Total de l'avoir au 31 décembre	9 407,40	9 409,44	8 946,82	8 889,54	9 770,16	9 501,55

[P] : prévision

[1] : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.

L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.

Rassemblement 2022

Invitation aux membres de vos proches

Les membres du conseil d'administration de l'association ont choisi le rassemblement à Saint-Georges de Beauce pour lancer une invitation aux membres de vos familles parents, frères et sœurs de se joindre à nous chez Pomerleau au 521, 6e rue à Saint-Georges. Vous n'avez qu'à les inscrire sur les pages détachables C et D du bulletin et les retourner à Maurice Vachon notre registraire qui s'occupera de l'inscription.

Site touristique à visiter

Bien que le rassemblement soit le samedi, vous et vos invités pouvez passer quelques jours dans la région. Saint-Georges est situé au cœur de La Municipalité régionale de comté Sartigan et offre plusieurs sites à visiter. Sartigan ? ou Sattigan est une région locale le long de la rivière Chaudière à partir de la région de la rivière du Loup et incluant la région en aval, sur plusieurs kilomètres. Au confluent de la rivière Famine et de la rivière Chaudière se trouvait, à la fin du XVIII siècle, un hameau incluant des campements d'Abénaquis et quelques familles françaises qui faisaient les premiers défrichements. En voici quelques-uns :

Le parc des sept chutes

Village miniature Baillargeon

Pont Perrault

Les Rapides-du-Diable

L'Église de la 1e Avenue

Le parc de l'Ile Pozer

Avis de décès de monsieur Jean-Roch Vachon

Monsieur Jean-Roch Vachon est décédé à l'Hôpital Général de Hawkesbury, le samedi 12 mars 2022.

Les funérailles ont été célébrées le 3 juin 2022 à 11 heures en l'église de la paroisse catholique Saint-Pierre Apôtre 470, rue Main Est Hawkesbury Ontario.

Hommage de la part de Michel Paquette un membre du Club de bridge 50 de Hawkesbury :

« Dans nos vies nous faisons des bouts de chemin avec des milliers d'individus. Je me considère chanceux d'avoir partagé de bons moments avec Jean Roch. Quand son nom est mentionné ceux qu'ils l'ont connut n'ont que de beaux souvenirs de ce gentilhomme des plus sympathiques. Au nom du Club de bridge 50 et en mon nom personnel, nous offrons à sa famille Louis, Francine et André nos plus sincères condoléances.»

Hommage à Jean-Roch invité d'honneur à la rencontre

Le 10 avril 2005, notre association avait organisé une rencontre régionale à l'Érablière Vaudreuil Dorion.

Voici l'allocution prononcé par Léandre Vachon à cette occasion.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de remercier, au nom des membres et de Mme Francine Vachon, la présidente de l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau), une personne qui a beaucoup et continue encore aujourd'hui à mettre en valeur l'héritage laissé par nos ancêtres Vachon. Cette personne du milieu des enseignants, et très impliquée dans sa communauté, en autre, en tant que membre du comité de la bibliothèque de sa municipalité, a non seulement fait les recherches généalogiques et historiques des familles de ses ancêtres, il a même fondé « Le Centre de généalogie, de La Régionale Seigneurie de Hawkesbury » qui fait partie de la Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie. Par ses nombreuses rubriques paraissant dans divers hebdos, il a su transmettre sa passion à des centaines de généalogistes amateurs.

Président fondateur, il a été pendant plus de 9 ans, le pilier de cet organisme. Grâce à son leadership, et ses qualités de rassembleur, il a su bâtir et mettre en place les éléments requis pour permettre à ce Centre de continuer de se développer et d'être la fierté des résidents de Hawkesbury depuis plus de 20 vingt ans.

Monsieur Jean-Roch Vachon, pourriez-vous, vous joindre à moi afin d'accepter en guise de remerciement une copie homologuée du blason de notre association. Merci.

Plus près des Vachon, plusieurs de vous se souviendront des Retrouvailles des familles Vachon, organisé par Jean-Roch le 4 septembre 1999 à Ste-Anne-de-Prescott.

Conseil d'administration

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente
1115, ave. Marguerite-Bourgeoys
Québec (Québec)
G1S 3Y1
418 687-0589
vachonlheureux@webnet.qc.ca

Francine Vachon
Vice-présidente
385, rue Lockwell, app. 420
Québec (Québec)
G1R 5J6
418 522-8817
valpaga06@gmail.com

Éric Pomerleau
Trésorier
1201, des Marguerites
Saint-Pierre-Île-d' Orléans, (Québec)
G0A 4E0
418 995-0551
e.pomerleau@hotmail.com
mailto:pomerleau@iquebec.com

Maurice Vachon
Registraire-webmestre
14, rue du Trèfle
Baie-Saint-Paul, (Québec)
G3Z 0H2
418 222-2811
mauricevachon@derytele.com

Marie-Marthe Pomerleau
Administratrice
1230, rue des Œillets
Sherbrooke (Québec)
J1E 1M7
819 565-0655
rcharest2@videotron.ca

Daniel Pomerleau
Secrétaire
495, rue Bégin
Sherbrooke (Québec)
J1G 4J7
819 569-0397
lmdp@videotron.ca

Léandre Vachon
Archiviste-généalogiste
1428, rue Bernier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1G3
450 349-6141
lenvac@sympatico.ca

Sylvain Vachon
Administrateur
2726, rue Maricourt
Sherbrooke
(Québec)
J1K 1R8
819 791-5465
Sylvain.vachon@outlook.com

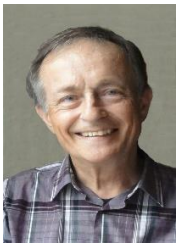

Carol Vachon
Administrateur
2808, rue Laprade, app. 4
Québec (Québec)
G1V 1C1
418 650-0169
vachoncarol@videotron.ca

Il n'en reste que sept en inventaire à 10 $ chacune contactez Maurice Vachon.

Sollicitation d'articles

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en octobre 2022. Prière de soumettre vos articles par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 26 septembre 2022.

C’est aux alentours de 1679 que les premiers occupants s’établissent sur le territoire de Saint-Georges. Ce sont des Abénaquis, des Indiens de race algonquine qui parlent français et sont catholiques.
Ils fondent le village « Sartigan » sur les bords de la rivière Famine, près de son confluent avec la Chaudière. On peut donc affirmer que le secteur de la « station » est le berceau de notre ville.
Le premier « Blanc » à parcourir la Beauce fut le Révérend Père Gabriel Druillettes, jésuite, ambassadeur du roi de France. Il fait 3 voyages dans la Beauce : en 1646,1650 et 1651. Ses passages ne provoquent cependant pas l’établissement des colons « Blancs ». Le 24 septembre 1736, sous le régime français, les deux seigneuries formant le territoire de Saint-Georges sont concédées. Madame Marie-Thérèse de la Lande Gayon reçoit la seigneurie située à l’ouest de la rivière. Monsieur Nicolas-Gabriel Aubin de l’Isle reçoit celle située du côté est. D’où ces appellations qui ont marqué l’histoire : Aubert-Gallion et Aubin de l’Isle. En 1768, la seigneurie Aubert-Gallion passe aux mains d’un Anglais, Fief St-Charles de la Belle-Alliance.

Voir la suite de ce texte en vous rendant sur le site web de la ville de Saint-Georges à l’onglet Notre histoire.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2022
Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresse à l’adresse suivante :
Association des Descendants de Paul Vachon
14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE